

Baie de Chanteloube Baie Saint-Michel

Embrunais



baie Saint-Michel (Le Naturographe)



Entre deux emblèmes du Lac de Serre-Ponçon, le pont de Chanteloube et la chapelle Saint-Michel, cette bande de rive est idéale avec de nombreuses criques et îles. Elle offre une vue sur toute la longueur du lac, du barrage aux sommets de l'Embrunais.

Infos pratiques

Pratique : Stand-up paddle













Période : toute l'année

Orientation : ↘ SE

Thèmes : Lac et glacier, Point de vue

Situation géographique



- | | | | |
|---|------------------------------------|---|------------------------------|
|  | Panorama sur la Baie St Michel (A) |  | Geai des chênes (B) |
|  | Les terres noires ravinées (C) |  | La Chapelle St Michel (D) |
|  | Papillon Bleu azuré (E) |  | Zygène de la bugrane (F) |
|  | Lézard vert (G) |  | Chêne Pubescent (H) |
|  | Héron cendré (I) |  | Le viaduc de Chanteloube (J) |
|  | Le Chevreuil (K) |  | Lézard Ocelé (L) |

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Il est interdit d'accoster sur l'île de la chapelle saint Michel.

- Vérifier votre matériel de sécurité, un équipement de protection individuel de flottabilité doit être porté en permanence ou une combinaison ou un équipement de protection et un moyen de repérage lumineux individuel.
- Respect des règles de navigation et des zones réglementées. Il est interdit de naviguer dans les ports, les chenaux traversiers, les zones de baignade surveillées et de dépasser les bandes de rives situées à 200 mètres des berges matérialisées par les bouées jaunes.
- Consulter les prévisions météo.
- Vous évoluez sous votre propre responsabilité.

Attention : Les montagnes encerclant le lac et les amplitudes thermiques entre le jour et la nuit, qui se mettent en place à partir des beaux jours, favorisent l'apparition de brises thermiques quasi quotidiennes dès la mi-journée et jusqu'en fin d'après-midi. Il est donc conseillé de pratiquer le matin pour ne pas être dérangé par le vent.

Accessibilité

Depuis Embrun prendre la N 94 en direction de Chorges.

Pour la Baie-Saint-Michel suivre les panneaux routiers.

Pour la Baie de Chanteloube rejoindre Chorges continuer en direction d'Espinasses, après 2 km tourner à gauche en direction de la baie.

i Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de Chorges

Grand rue, 05230 Chorges

chorges@serreponcon-tourisme.com

Tel : 0492506425

<https://www.serreponcon.com>



Bureau d'Information Touristique de Savines-le-Lac

9 Avenue de la Combe d'Or, 05160

Savines-le-Lac

savineslelac@serreponcon-tourisme.com

Tel : 0492443100

<https://www.serreponcon-tourisme.com/>



Bureau d'Information Touristique Embrun

Place Général Dosse - BP 49, 05202

Embrun

embrun@serreponcon-tourisme.com

Tel : 0492437272

<https://www.serreponcon-tourisme.com/>



Source



Serre-Ponçon

<https://www.serreponcon.com>



SMADESEP

<http://www.smadesep.com>

Sur votre chemin...



Panorama sur la Baie St Michel (A)

Cette zone aménagée pour pique-niquer offre l'un des panoramas les plus pittoresques sur le lac de Serre-Ponçon. En effet le lac est large de 2 kilomètres à cet endroit et vous avez face à vous la chapelle St Michel et le Pic Morgon, emblématiques du lac. Sur la gauche, à l'est, on aperçoit Savines-le-Lac et son pont; sur la droite, on aperçoit la plus confidentielle île de la tortue.

Crédit photo : Amélie Vallier



Geai des chênes (B)

Le geai des chênes a un plumage coloré, sa queue noire et sa zone bleue sur l'aile aide à l'identification de cet oiseau relativement farouche. Il pousse régulièrement des cris rauques mais n'hésite pas aussi à imiter de nombreuses autres espèces. A la fin de l'hiver, les geais se regroupent et chantent en chœur, mêlant des sifflements et des jacassements en un joyeux bavardage. Chacun exhibe ses plus belles plumes, prend des poses pouvant prêter à sourire, et se prépare à la formation des couples reproducteurs.

Crédit photo : Mireille Coulon - PNE



Les terres noires ravinées (C)

Les terres noires, terrain privilégié des VTTistes, sont des roches qui s'érodent facilement. L'écoulement dû aux précipitations façonne et sculpe ces marnes friables. Sur le territoire des Alpes, de nombreux exemples sont présents, notamment à cause des pentes plus ou moins abruptes selon les zones, ce qui augmente la vitesse d'écoulement de l'eau.

Crédit photo : Amélie Vallier



La Chapelle St Michel (D)

Construite sur une colline au XIIe siècle dans la vallée de la Durance, celle-ci va subir une destruction en 1692. Au XVIIe siècle elle est reconstruite et devient un lieu de pèlerinage pour les paroissiens de Chorges et de Prunières. Sauvée des eaux grâce à son emplacement, au-dessus de la cote maximum du lac, elle est accessible à pied au printemps, quand le niveau du lac est à son plus bas, généralement entre février et mars.

Crédit photo : Hélène Photographie - OTSP



Papillon Bleu azuré (E)

Chez ce petit papillon de jour, le dessus des ailes du mâle est gris sombre, un peu plus bleuté à la base des ailes, tandis que la femelle est brune. On l'observe surtout en altitude, en juillet et août, dans les pelouses et prairies. L'azuré des soldanelles est une espèce des régions septentrionales (Scandinavie, Groenland, Sibérie, Amérique du nord) qui, dans les parties plus tempérées, vit uniquement en montagne.

Crédit photo : Jean-Marie Gourreau - PNE



Zygène de la bugarane (F)

C'est un papillon de taille moyenne (25-35 mm d'envergure) souvent de couleur vive. L'aile intérieure est pourvue de maximum six taches. Ce Zygène est présent en bordure des prairies calcaires, des pentes en forme de steppe, des arbustes secs et des clairières dans les forêts sèches. Cette espèce remarquable est révélatrice de la qualité des habitats. Cependant, elle n'est pas en danger et ne fait pas partie de la liste des espèces menacées.

Crédit photo : Pascal Saulay - PNE



Lézard vert (G)

Ce lézard est observable d'avril à la fin septembre. Le reste du temps, l'espèce hiberne. Il chasse dans les zones denses en végétation et se nourrit principalement d'insectes et d'invertébrés. Il existe un dimorphisme sexuel: les mâles ont une coloration bleu vif sur la gorge et les côtés de la tête en période de reproduction. Les accouplements se font vers le mois de mai. Les mâles effectuent alors des combats où ils peuvent y laisser leur queue.

Crédit photo : Mireille Coulon - PNE



✿ Chêne Pubescent (H)

Le chêne possède une écorce gris foncé qui se craquelle profondément. Ses feuilles lobées, et pubescentes dessous, persistent, desséchées, sur l'arbre jusqu'au printemps. Les fruits, appelés glands, mûrissent à l'automne. On retrouve le chêne jusqu'à 1 500 m d'altitude, sur les versants bien exposés. Parfois appelé chêne blanc, le chêne pubescent est bien connu pour héberger des truffes dans ses racines. Ce champignon se développant à 30-40 cm sous terre, il est difficile à trouver ce qui en fait un produit culinaire de luxe.

Crédit photo : Christian Baisset - PNE



🦩 Héron cendré (I)

C'est un grand oiseau (85 à 102 cm). Sa tête blanche est ornée de deux gros sourcils noirs. Le dos et les ailes sont gris cendré d'où son nom. Ses pattes et son bec sont de couleur « jaune ». Ce dernier, long et puissant, lui sert à capturer des proies de grande taille (poissons, batraciens...). Lors de son vol, son cou est replié en « S ». Du point de vue réglementaire, l'espèce est intégralement protégée.

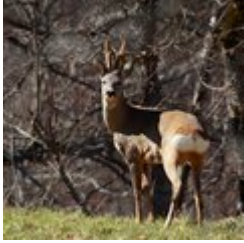
Crédit photo : Pascal Saulay - PNE



🚆 Le viaduc de Chanteloube (J)

Le Viaduc de Chanteloube fait partie du patrimoine ferroviaire. A l'origine, le pont passait au-dessus d'un torrent. Sa construction a été lancée pour créer une ligne ferroviaire reliant la vallée de l'Ubaye au val de Durance mais également pour permettre un acheminement rapide des troupes pour protéger la frontière avec l'Italie. Cependant ce chemin de fer n'a jamais été mis en service, le chantier a été amorcé en 1909 pour être interrompue en 1935 lorsque la décision de construire le barrage de Serre-Ponçon fut prise. Il fait une longueur de 234 mètres, en forme de «S» inversé. Lorsque le lac est à sa hauteur maximale, en période estivale, il est submergé. L'hiver il se traverse à pied ou en vélo. Il y a ainsi un moment, à l'automne et au printemps où l'on peut avoir l'impression de marcher sur l'eau quand niveau du lac et hauteur du pont se confondent ! Véritable danger pour la navigation, le pont de Chanteloube témoigne néanmoins d'un patrimoine unique.

Crédit photo : Hélène Photographie - OTSP



Le Chevreuil (K)

Fin, agile et rapide, le chevreuil est très discret mais laisse l'empreinte de ses frêles sabots sur la neige ou la boue jusqu'à l'étage alpin. Il est également repérable à sa "voix" forte puisqu'il émet un aboiement puissant lorsqu'il est dérangé. Dans la pénombre, leur miroir, cette tache blanche sous la queue en forme de cœur pour la femelle et de haricot pour le mâle les trahit parfois. Au début de sa vie, le faon est couvert de taches blanches qui le camouflent. Ce « bambi » reste très souvent couché dans l'herbe. Si vous en découvrez un, ne le touchez pas : il n'est pas abandonné.

Crédit photo : Albert Christophe - PNE



Lézard Ocellé (L)

Ce lézard farouche est familier des milieux secs et broussailleux. Il est difficile à débusquer et s'enfuit bruyamment au moindre danger. Il est capable de courir très rapidement en se dressant sur ses pattes, la queue relevée. Son terrier lui sert de refuge et de lieu d'hibernation car il est particulièrement frileux. Il dévore ce qu'il trouve : insectes, fruits, mollusques, oeufs ; de petits mammifères peuvent même agrémenter son menu. Sa robe est composée d'ocelles bleus disposés sur les flancs.

Crédit photo : Mireille Coulon - PNE